ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Secteur événementiel - Mariages tests

Question écrite n° 37656

Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance quant à la situation du secteur du mariage. Alors que la saison des mariages doit commencer, les professionnels de ce secteur se trouvent confrontés à des reports et des annulations. Cette situation entraîne des conséquences économiques lourdes pour les acteurs de ce secteur qui s'inquiètent quant à l'avenir de leur activité. Après une année 2020 marquée par de nombreux reports de mariage, ils ont peur de ne pas résister à une année similaire. Les professionnels du mariage souhaiteraient pouvoir relancer leurs activités. C'est pourquoi à l'instar des concerts tests et des matchs de football tests portés par le ministère de la culture et le ministère des sports, ce secteur souhaiterait organiser des mariages tests avec un protocole sanitaire strict. Les professionnels ont besoin de visibilité pour la saison 2021. Ainsi, elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement sur cette proposition.

Texte de la réponse

La sécurité des clients et des salariés pendant la crise de la Covid-19 est la priorité absolue du Gouvernement et des acteurs du mariage. C'est pourquoi le Gouvernement a élaboré un protocole permettant une reprise des célébrations compatible avec la protection sanitaire de la population. Ce protocole est disponible sur le site du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Données clés

Auteur : Mme Annie Genevard
Circonscription : Doubs (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 37656
Rubrique : Emploi et activité
Ministère interrogé : Économie, finances et relance
Ministère attributaire : Économie, finances et relance

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 mars 2021, page 2719
Réponse publiée au JO le : 28 décembre 2021, page 9188